

ADMINISTRATION

3, Rue du Marché des Patriarches

PARIS (5^e)

Paraissant mensuellement

le Paria

TRIBUNE DES POPULATIONS DES COLONIES

ADMINISTRATION :

3, Rue du Marché des Patriarches

PARIS (5^e)

Abonnement, Un an : 3 francs

Un Appel de l'Internationale paysanne aux Paysans travailleurs des Colonies

L'Internationale paysanne, réunie dans son premier Congrès, qui a eu lieu dernièrement à Moscou, a tenu à marquer l'intérêt qu'elle portait aux paysans travailleurs des colonies en leur adressant l'appel suivant :

Aux paysans travailleurs des colonies !

Paysans des colonies, esclaves modernes qui, par millions, dans les champs, savanes et forêts des deux continents, souffrez sous le double joug du capitalisme étranger et de vos maîtres indigènes,

La Conférence Internationale Paysanne, réunie pour la première fois à Moscou pour élaborer l'organisation de lutte qui manquait jusqu'à présent aux travailleurs de la terre, fait appel à votre conscience de classe et vous demande de venir grossir ses rangs.

Plus encore que vos frères paysans des métropoles, vous souffrez des longues journées de travail, de la misère et de l'insécurité du lendemain.

Vous êtes souvent contrainsts au travail forcé, au portage meurtrier et aux corvées interminables.

Vous êtes écorchés d'impôts.

Le capitalisme exploiteur vous maintient dans l'obscurantisme, vous opprime idéologiquement et déprime votre race par l'usage de l'alcool et de l'opium.

L'odieuse régime de l'indigénat, imposé par l'impérialisme capitaliste, vous prive de toute liberté individuelle, de tout droit politique et social, vous plaçant ainsi au rang inférieur des bêtes de somme.

Non content de vous réduire ainsi à la misère et à la ruine, le capitalisme vous arrache à vos foyers, à vos cultures pour faire de vous de la chair à canon et vous jeter, dans les guerres fratricides, contre d'autres indigènes ou contre les paysans et ouvriers de la métropole.

Pariez des colonies !

Unissez-vous !

Organisez-vous !

Joignez votre action à la nôtre ; luttons ensemble pour notre émancipation commune !

Mise à l'ordre du jour des indigènes des colonies !

Vive l'Internationale des Travailleurs !

Vive le Conseil du Paysan International !

De Siki à la Révolution Mondiale

Le sixième congrès de l'Internationale Boxing Club, se prononçant sur le cas des deux boxeurs Carpentier et Siki, vient de déclarer le premier forcé et de proclamer le second déchu de ses titres de champion d'Europe et du monde.

Parions que la déchéance de Siki lui sera moins préjudiciable que celle où le capitalisme et l'impérialisme tiennent les millions de prolétaires indigènes.

L'indigénat en Algérie

Où M. Steeg a le nez dans sa... son œuvre

Notre confrère « Le Trait d'Union » d'Alger publie avec une heureuse opportunité, au moment où le régime odieux de l'indigénat sévit avec une brutalité accrue, un article de M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie, publié dans l'« Action » du 24 février 1909, alors que M. Steeg n'était que simple député. Cet article était un rapport qui mettait en lumière tous les méfaits de l'indigénat, et M. Steeg plaçait la cause des indigènes ; à son avis, la France ne devait plus continuer à appliquer cet odieux régime qui est digne de la féodalité du moyen âge. Nous invitons tous les indigènes et amis des indigènes à rechercher et lire le « Trait d'Union » d'Alger du 30 octobre 1923 ; quant à nous, qui observons depuis longtemps les hommes qui sont le déchet du parti radical, l'article de M. Steeg, député, ne nous avait pas enthousiasmés. Par conséquent, l'attitude actuelle de M. Steeg, gouverneur, ne nous étonne pas davantage. Nous savons très bien que depuis que ce parti est en décomposition il n'a plus aucun principe ni politique ; depuis qu'il s'est assis sur son programme, ses membres dispersés ne cherchent qu'une chose : une sinécure, un emploi honorifique et lucratif. Or, depuis longtemps, la question coloniale est une question gênante pour tous les partis et principalement pour les partis qui se sont partagé alternativement le pouvoir. Ce qui fait que cette question est devenue la pierre de touche. Tous ces messieurs, qui ambitionnent un séjour agréable au Palais d'Etat à Alger ou bien au Palais de la Dynastie des Ranaivos à Tananarive ou ailleurs, n'ont qu'à ouvrir la bouche sur la question coloniale, même s'ils ne la connaissent pas, et immédiatement on leur boucle avec la place ambitionnée. D'ailleurs, on pourrait citer bien des exemples à cet égard : MM. Messimy, Augagneur, Jonnart et bien d'autres. Alors, il est tout à fait normal que M. Steeg, après avoir critiqué les méthodes de colonisation néfastes à la France et aux pays colonisés, une fois lui-même gouverneur d'une colonie, ne seulement n'ait rien fait pour atténuer les rigueurs de ce régime, mais qu'il les ait cyniquement aggravées.

ELGHADAOU.

La Carence de la Ligue des Droits de l'Homme

Chacun sait que la Ligue des Droits de l'Homme a fait faillite sur de nombreux points de son programme démocratique, et qu'elle s'entend à merveille à bourrer les crânes, avec ses campagnes contre la guerre, pour l'amnistie, etc., etc. Mais la question coloniale est une de celles où elle réussit le mieux à faire des dupes.

Elle avait créé, il y a quelque deux ou trois ans, une commission coloniale, à côté de son comité central. Avez-vous jamais entendu parler des travaux de cet organisme fantôme et des résultats obtenus par lui ? Je n'hésite pas à déclarer qu'il n'en est jamais rien sorti.

El, cependant, c'est par centaines que les demandes d'intervention sont adressées à la Ligue des Droits de l'Homme, par des malheureux indigènes victimes de l'arbitraire administratif, de l'exploitation la plus éhontée et qui lui accordent encore quelque crédit. Les requêtes dorment dans des cartons poussiéreux ou des chemises éventrées, car la Ligue des Droits de l'Homme a bien d'autres choses à faire. Elle agit d'autant moins, que son opinion, sur le problème indigène, ne diffère pas sensiblement de celle que professent les pires réactionnaires : il ne faut rien anticiper, il faut être prudent, procéder par étape, chaque chose arrive à son heure, les indigènes ne sont pas mûrs pour l'accès aux droits politiques etc., etc. Il y a belle lurette que nous savons ce que cela veut dire. C'est une théorie d'indifférence, d'abstention ou même de régression.

Au cours d'une des réunions de la fameuse commission coloniale dont nous parlons plus haut, s'est passée la petite scène suivante : les indigènes, de je ne sais plus quelle colonie, avaient saisi, le secrétaire général de la Ligue, d'une réclamation au sujet des vexations et des brigandages dont ils étaient l'objet. Il s'agissait de prendre une décision. La demande d'intervention était transmise et appuyée par le président de la section locale de la Ligue, dans la colonie. On commença par déclarer que la relation des faits incriminés était très probablement exagérée. Et quelqu'un ayant rappelé que le président de la section locale semblait les confirmer, cette flatteuse observation fut émise : sans doute, mais c'est lui-même un indigène ! Ainsi donc, lorsqu'un président d'une section coloniale de la Ligue est un indigène, ses déclarations sont sujettes à caution. Qu'en pensez-vous camarades d'Asie et d'Afrique, qui consentez encore à donner dans le piège de la démocratie républicaine de la Ligue à laquelle appartiennent MM. Théodore Steeg et autres ?

Je me souviens aussi de l'accueil moins qu'empresé que fit M.A. Aulard, du Comité Central de la Ligue, à une demande de participation à un meeting que lui adressait autrefois la « Ligue pour l'accession aux droits de citoyen, des indigènes de Madagascar ». Après cela croyez, si vous voulez, au succès qu'aurait remporté la motion que M. Gouttenoire de Toury se proposait de soumettre au vote du dernier Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme. La motion tendait à ce qu'un vœu fût émis pour que : « en attendant de voir s'améliorer la législation concernant les indigènes de nos colonies en matière de naturalisation, celle-ci fût appliquée dans un large esprit d'équité et de fraternité humaine ».

A remarquer d'abord que le Congrès se sépara sans attendre d'être saisi de la motion. Celle-ci eût-elle été discutée n'aurait pas été votée. Eût-elle même retenue, elle n'aurait rien signifié et rien changé. Ce sont des mots ! des mots !

L'atroce situation des indigènes ne sera pas transformée par les formules impuissantes des rhéteurs. Seule l'action révolutionnaire libérera les parias coloniaux, en même temps que les exploités de partout.

Max CLAINVILLE-BLONCOURT.

SOUSCRIPTION POUR LE « PARIA »

Listes précédentes	1.040 50
Huyh Van Tran	2 »
Des camarades du groupe J. Jaurès de la Martinique	9 »
T. Th. Dien	20 »
Des camarades du Dahomey	9 »
Deux camarades de l'Océanie	14 »
Un grand écrivain indigène, pour l'émanicipation des hommes de couleur	30 »
Total	1.124 50

UNE VISITE A RENE MARAN

René Maran est à Paris. Nous avons eu le plaisir et l'honneur de le voir au Quartier Latin. L'auteur du fameux Bataouala (prix Goncourt de l'avant-dernière année) nous a accordé un entretien très cordial. Il nous a donné quelques-uns de ses articles, publiés par des journaux avancés de la métropole, en particulier « La Griffe », dont nous extrayons les lignes suivantes :

I. — Il y a France et France

« En effet, la France que connaît l'étranger n'est pas la France de tous les Français. C'est une France de pacotille, une France d'exportation, celle des journaux, des politiciens interlopes, des financiers transhumants et des fonctionnaires pérégrins ; celle de ce monde décadent, superficiel, malade et mêlé, où tout n'est que luxe et luxure, et où on essaie, par habitude, de s'amuser perpétuellement. C'est une France « parti-culière », qui n'a jamais été et ne sera jamais la vraie, mais qui, hélas ! bien qu'elle ne soit que l'ignoble caricature de celle qu'on doit aimer à la passion, est parvenue à imposer au monde son faux visage, et à faire exécuter le Français en tous lieux.

« Car, à l'heure actuelle, par le vaste monde, le beau nom de Français est synonyme de stupre et de perfidie, signifie dureté de cœur, avarice, duplicité, soulève la risée, le mépris ou la haine. Cela, on ne le sait pas assez, la grande presse, depuis toujours, ayant accoutumé de dresser entre la vérité et leur pays, le pays qu'elle prétend représenter, honorer et servir, les murailles de l'insolence canaille et du mensonge vénéral. »

II. — Mesquinerie ; bassesses de la politique coloniale

« La Société des Nations a confié à la France la gestion du Cameroun. De ce fait le Cameroun est désormais colonie française. Un de mes camarades de lycée, Servius Pindard, qui était, en 1919-20, employé à la Compagnie d'Orléans, à Bordeaux, fut mis, sur sa demande, à la disposition de l'Administration des Chemins de fer du Cameroun. Pindard, l'adjudant Pindard, qui pendant la guerre fit son devoir dans un régiment métropolitain. Né à Cayenne (Guyane Française), une des rares colonies qui aient un député, il est par conséquent « assimilé européen ». C'est donc un Français.

« Eh ! bien, ce Français de couleur, à cause de la pigmentation de son épiderme, a été chassé d'un des cafés de Douala, chef-lieu du Cameroun, colonie française ou gérée par la France, comme on voudra.

« Qu'on se renseigne, qu'on papera, qu'on enquête : il sera aisé à qui voudra, de voir que je me tiens volontairement en deçà de la vérité. »

« Est-ce tout ? Que non pas ! Depuis tantôt treize ans, malgré les énergiques réclamations des intéressés, les Français de couleur n'ont pu obtenir ni de l'Administration Centrale ni de l'Administration locale qu'elles trouvent le moyen de supprimer les avatars qui les assaillent chaque fois qu'ils ont à traverser le Congo Belge, par nécessité de service. En effet, au cours du long et pénible trajet Matadi-Kinshassa, on leur refuse l'accès des hôtels, lorsqu'on ne les injurie pas avec grossièreté.

« Pareille façon d'agir est scandaleuse. Elle l'est d'autant plus que ceux qui ont à la subir sont non seulement des sous-officiers de l'infanterie coloniale ou des Agents des Services Civils de l'A.E.F., mais encore des sous-intendants, des administrateurs, voire des magistrats chargés par intérim de la direction du Service Judiciaire du Congo Français. »

III. — Pas de bluff, s. v. p. !

« D'ailleurs, pourquoi s'en prendre aux Belges, qui sont maîtres chez eux, alors que toute la responsabilité des incidents signalés incombe à la seule administration coloniale française ? Elle abuse continuellement de ses droits, et ne remplit aucun de ses devoirs. Elle se dérobe avec une prudence en secret hilare et narquoise, derrière le petit amas de correspondance infime qu'elle a échangée pour la forme, le parfait fonctionnaire n'en étant plus à ignorer qu'une lettre administrative n'est qu'un document sans valeur, un chiffon de papier. Maintenant, qu'un agent consulaire, directeur d'un hôtel-restaurant français sur lequel flotte le pavillon du consulat de France, refuse, à Matadi, de loger un fonctionnaire français de couleur, sous prétexte que les lois belges s'y opposent, — le Ministère des Colonies et le Gouvernement Général de l'A.E.F. s'en f... comme le papeur de la chanson. Non seulement ils s'en f..., mais encore ils s'en réjouissent.

Je me garderais bien de tirer la moralité de tout ce qui précède, tant il est hors de doute que la France coloniale est en opposition foncière et constante avec la France tout court. Aussi, affirmer des négres, comme on le proclame aux quatre vents, qu'ils aiment leurs conquistadors, serait mensonge. En vérité, vaguement résignés à leur destin obscur, ils les observent, curieusement, en cachant autant que possible leur pensée profonde...

« En cette période troublée où la dé-

Amnistie pour les Indigènes

Aux jours sombres de 1914, la France capitaliste était en danger, la jeunesse coloniale, bernée par les vendus au capitalisme colonial, s'est jetée dans la fournaise avec la jeunesse ouvrière et paysanne de France.

Après cinq ans de guerre, beaucoup de morts, très grand nombre de mutilés, la plupart privés de leur maigre pension sont réduits à la mendicité. Mais tous les Musulmans espéraient, la guerre finie, que cet ignoble code de l'indigénat disparaîtrait à jamais et que désormais l'indigène serait un citoyen au même titre qu'un Européen. Hélas ! les événements ont déçu les plus patriotes des Musulmans. Répression féroce des faits politiques, internements, emprisonnements arbitraires, impôt forcé, etc... Voilà la récompense de Mariane III pour ses « enfants adoptifs ». Dans l'Afrique du Nord, les indigènes sont morts de faim dans les fossés ou étaient décimés à coups de fusil par les colons « civilisateurs », chaque fois qu'ils tentaient de dérober quelques kilos de blé pour calmer la faim de leurs petits enfants ; car il y a eu des petits enfants et des femmes morts de faim dans les vastes plaines de l'Afrique du Nord et il en meurt encore, n'est-ce pas Monsieur Steeg ?

Au Sénégal, les blancs « civilisés » faisaient boire du caoutchouc liquide aux indigènes du pays pour les punir de quelques peccadilles, n'est-ce pas Monsieur Sarraut ?

Au lendemain de la fin de la guerre, les soldats du droit se retrouvaient au bagne, ils se sont quittés au front, ils gémissent ensemble à Biribi.

Parmi ces milliers de malheureux, nous avons connu un homme, un ancien soldat sénégalais à la prison civile d'Alger, condamné par le Conseil de guerre de Dakar à la détention et à la déportation perpétuelle sur le seul témoignage d'un mouchard, pour propagande nationaliste au cours de sa permission dans son pays ; il se nomme Cheik Ahmed ben Aboulek.

Avec lui, cinq jeunes Syriens condamnés aux travaux forcés à perpétuité par le Conseil de guerre de Beyrouth pour avoir protesté contre les méfaits du militarisme français dans leur pays. D'autres Syriens arrêtés et jugés dans les mêmes conditions sont tous à la Guyane.

Ohé ! les hommes de la Ligue des Droits de l'Homme, qu'avez-vous fait des principes de cette malheureuse ligue ? Nous vous attendons à la besogne pour libérer ces malheureux.

Ohé ! les politiciens qui chantent le dévouement des indigènes à tous les vents. Songez que des mères pleurent leurs gars, partis pour défendre une cause qui n'est pas la leur, et qui se meurent tous les jours un peu dans les prisons de cette belle garce : Mariane III, prisonnière de Daudet le Royaliste, ayant comme geôlier Théodore Steeg, de la Ligue des Droits de l'Homme !

Il est honteux de laisser mourir ces malheureux indigènes, victimes des souteneurs de la République, dans les bagues et les prisons, alors que des voleurs sont comblés d'honneurs et occupent des fauteuils dans les ministères.

La jeunesse coloniale est fixée sur la civilisation de la France impérialiste. C'est par la fraternisation internationale de tous les esclaves qu'ils obtiendront leur libération définitive.

La Révolution est inévitable, fatale ; nous, jeunes coloniaux, unissons nos efforts aux jeunes Européens pour en assurer le succès.

AHMED LAGHOUATI.

ÉCHOS

Alexis Desbanches, un camarade noir de la Guadeloupe, est expulsé sans congé de la chambre qu'il occupait dans l'hôtel meublé, 4, villa Kellerman, Paris-13^e.

Gothon Lunion, encore un camarade noir de la Guadeloupe, est expulsé dans les mêmes conditions de sa chambre par le propriétaire de l'hôtel meublé, 9, rue Boulard.

Enfin, le même fait se reproduit contre le camarade Zioudou, originaire de la Guadeloupe, par l'hôtelier, 3, rue du Petit-Pont.

Utilité de dire que tous ces camarades remplissent ponctuellement leurs obligations de locataires.

Tous ces faits se sont passés en moins d'un mois. Il y en a peut-être d'autres pareils qui n'ont pas été portés à notre connaissance.

Est-ce une campagne qui s'amorce ?

Dans ce cas, les combinateurs de la trempe de Candace peuvent continuer à rouiller, nous veillerons, quant à nous à la question.

natalité française inquiète ceux qui savent se dépasser et prévoir, il appartient à M. Poincaré de faire non seulement respecter, en France, les nègres français par les étrangers, mais encore, mais surtout par les Français eux-mêmes, dans leurs propres colonies. »

T.

Coquilles suspectes !

Nous avons constaté, dans plusieurs numéros du *Paria*, des coquilles étranges qui faussent complètement le sens des phrases dans lesquelles elles ont été glissées, volontairement ou involontairement, nous n'en savons rien. Toujours est-il qu'elles nous paraissent d'autant plus suspectes que les plus graves ont été commises dans des articles qui ont été composés d'après les copies dactylographiées, donc parfaitement lisibles.

Ainsi, dans le dernier numéro, 2^e page, sous la rubrique : « La liberté de voyage. — Lettre ouverte à M. le Ministre de l'Intérieur », au lieu de : « un moyen de restreindre arbitrairement leurs droits et leurs libertés individuelles », le typo a mis : « un moyen de restreindre leurs droits et leurs intérêts individuels ». Plus bas, dans un autre passage, il a glissé : « fidèle à mon principe », au lieu de : « fidèle à ce principe ».

De même, nous le signalons en passant, dans le numéro du 15 février dernier, 2^e page, sous la rubrique : « Les antiracistes dans le vocabulaire colonial », le mot *personne* a été malencontreusement remplacé par le mot *personnalité* dans la phrase : « En un mot, est antiraciste toute personne qui a le courage, etc. »

P.S. — Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs que nous avons été contraints de changer d'imprimerie vu les incursions fréquentes qu'y faisaient les policiers de M. Albert Sarraut.

A Monsieur le Ministre des Colonies, à Paris

Paris, le 13 octobre 1923.

Monsieur le Ministre,

Je prends la liberté de vous communiquer ci-jointe la lettre ouverte que j'ai écrite à M. le Ministre de l'Intérieur à la date du 10 septembre.

Sans le fâcheux incident survenu dernièrement dans l'affaire de ma demande de sécularisation pour les pays rhénans, je ne publierais probablement jamais rien de l'histoire, du complot politique dont j'ai été accusé au début de la guerre. Non pas que cette histoire fantastique puisse avoir rien de gênant pour moi personnellement, mais parce que, si mes ennemis connus ou inconnus n'ont jamais cessé de s'occuper de moi, je n'ai, de mon côté, guère pensé à eux ; je les ai presque toujours complètement oubliés, ainsi que tous les torts qu'ils m'ont causés.

À la suite de la lettre que je vous ai écrite le 24 août 1923, j'ai eu une entrevue avec M. le Chef Adjoint de votre cabinet. Au cours de notre entretien, ce haut fonctionnaire m'a donné l'assurance que le département des colonies n'avait jamais donné à la préfecture de police aucun ordre, aucune instruction à mon sujet, ni pour me faire surveiller, ni pour qu'on me soit. Il est cependant certains faits authentiques qui prouvent que des manœuvres inadmissibles ont été exercées contre moi par des agents de votre administration.

Sans doute — je m'empresse de le dire en raison de l'assurance que m'a donnée à cet égard M. le Chef Adjoint de votre cabinet, — il est agi à votre insu et à l'insu de leurs supérieurs hiérarchiques ; en tout cas, j'ignore les instructions de qui ils ont obéi. C'est donc moins pour moi que pour l'administration dont vous êtes le chef suprême que je vais porter à votre connaissance quelques faits qui sont de nature à vous édifier sur les intrigues dont j'ai été victime. Que le gouvernement me surveille pour voir si je ne conspire pas, je n'y verrais aucun inconvénient, et pour cause ; mais que mes ennemis envient constamment des agents secrets à mes trousses pour me nuire dans mes intérêts personnels, vous estimez certainement comme moi que ce sont là des agissements intolérables.

Or, voici, à ce propos, trois questions précises, entre tant d'autres :

1^o Si en décembre 1920, un jour que je sortais pour aller, avec une dame du nom de Mme Hanauer, voir du côté de Vincennes, un de mes clients qui se trouvait à Paris, en traitement dans une clinique, un inspecteur de la Sûreté, attaché au ministère des Colonies, service du contrôle des Indo-Chinois, ne m'a pas filé ; si, ensuite, il ne s'est pas présenté, à deux reprises, à l'hôtel Terminus-Nord, 12, boulevard Denain, où étaient descendus mon client et moi-même Mme Hanauer, pour demander à parler à cette dernière ; et si, reçu par mon client et questionné sur le but de sa visite, il n'a pas répondu, avec un air manifestement gêné et en bredouillant, que la police secrète avait vu la veille Mme Hanauer avec un monsieur Chinois ;

2^o Si, à la même époque, le même fonctionnaire ne s'est pas présenté chez une de mes clientes à Paris, boulevard Voltaire, pour lui dire textuellement ceci : « Pourquoi avez-vous confié votre affaire à M. Phan-Van-Truong ? Vous ne saviez peut-être pas qu'il avait été impliqué dans un complot politique contre la France ? »

3^o Si, en la même année 1920, lorsque, étant de passage à Toulouse, j'avais été voir une famille dans cette ville, au numéro 58 de la Côte Pavée, un agent de la Sûreté ne s'y est pas présenté, après mon départ pour rentrer à Paris, pour demander, en déclarant sa qualité de policier, si je n'étais pas effectivement parti pour Paris. Il importe d'ajouter que cette manœuvre d'intimidation pour détruire mes relations a eu lieu chez bien d'autres personnes qui ont reçu ma visite.

Sans doute les agissements que je vous signale vous étonnent, et peut-être vous demanderez-vous en pouvait être le but.

En bien ! la tactique me semble claire et nette : ces manœuvres avaient pour but de rendre la vie impossible à la bête noire en détruisant sa clientèle et ses relations pour l'amener par là à se soumettre et à faire amende honorable.

Je sais que je peux être indéfiniment en butte de nouvelles intrigues, et de nouvelles persécutions ; mais je les attends avec une conscience tranquille d'un homme qui ne désire que le bien de ses semblables. Tant pis. Ce sont les mœurs de notre siècle.

Veillez agréer, etc...

Phan-Van-Truong.

Avocat à la Cour.

La voie de la délivrance

Souvent, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des indigènes de diverses colonies, qui se posent en patriotes et parlent de libérer leur pays sans avoir une juste idée du monde actuel, où règne partout le régime de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Regardons un peu de près leurs desseins. Voici un Annamite bien connu parmi nous, qui me dit un jour :

« Lorsque notre pays sera délivré du joug de la France impérialiste, il faudra le doter d'abord d'un régime absolutiste. »

« Là, c'est un Malgache qui préconise pour sa patrie un gouvernement purement nationaliste. »

Je ne voudrais douter en aucune façon de la bonne foi de ces patriotes et nationalistes ; mais ils ont oublié d'apprendre comment ils débarrasseront leur pays de la domination étrangère. Tant qu'ils ne font que bavarder au lieu d'agir, ils sont, selon moi, et peut-être sans le savoir, ou des farceurs, ou des charlatans.

A l'époque où nous sommes, la politique est, pour beaucoup de gens, un véritable commerce, et il ne manque pas de marchands de politique.

Pour moi, il n'y a que l'union internationale des prolétaires de toutes les races qui puisse libérer le monde du joug capitaliste, dont le colonialisme n'est qu'une forme spéciale. C'est du jour où toutes les victimes de l'oppression capitaliste auront la conscience nette du sens de la lutte des classes, que commencera effectivement leur émancipation. Et alors, ces opprimés verront, clair comme le jour, que ce que leurs bourreaux appellent la patrie n'est qu'un truc dont se servent leurs oppresseurs pour les faire marcher dans de louches combinaisons.

A bon entendeur, salut !

VILAIN METIER

Il n'y a pas de sots métiers, dit-on. Soit. Mais il y a des métiers dégoûtants, et le plus sale, parmi ceux-là, c'est celui de mouchard.

Soit dit entre nous, parais-je indigènes de toutes les colonies, méfions-nous : les mouchards blancs nous suivent partout comme des petits chiens. C'est leur métier (il faut que tout le monde vive). Mais qu'il y ait des nantis des colonies qui fassent cette besogne pour l'odieux gouvernement colonial et contre leurs compatriotes, c'est le comble de l'ignominie.

Si ces espions indigènes avaient encore quelque reste de pudeur, de sentiment humain, pour penser au pays qui les a vus naître et où reposent leurs ancêtres, ils se raviserait et préféreraient la mort à ce triste métier.

Et pourquoi la clique coloniale a-t-elle chargé ces espions de nous filer ? Tout simplement pour savoir si le *Paria* vit encore.

Eh bien oui ! le *Paria* vit, comme l'on voit, en dépit de tout et malgré toutes les manœuvres de M. Albert Sarraut, gaspilleur, pour l'entretien des faibles de sa clique, l'argent sué par les malheureux contribuables nba-qué.

Attention ! Chers patriotes et compatriotes, ne vous laissez pas attraper par des faibles coloniaux.

SYSTEME D...

Je crois devoir mettre sous les yeux des lecteurs du *Paria* comment le gouvernement de requins dont M. Merlin est le chef a fait un geste généreux en faveur de la population japonaise, avec l'argent des pauvres prolétaires indo-chinois.

Voici l'article, extrait de la *Voix Annamite* :

« Pour les sinistrés indo-chinois. — Le geste d'ingérence général de l'Indo-Chine en faveur des sinistrés du Japon ne peut être qu'interprété favorablement par toute la population française et indigène de la colonie. Mais, par une coïncidence malheureuse, il se trouve qu'au même moment l'Indo-Chine subit des désastres tels, par suite des inondations, que des milliers et des milliers de sinistrés, des milliers de miséreux sont à soulager, et pour lesquels le gouverneur général n'a pas encore dit ce qu'il comptait faire. »

« C'est très beau de venir en aide aux amis et alliés japonais ; ce geste spontané et magnanime est tout à la louange de M. Merlin (ce geste est bien dans la manière française) ; mais il faut aussi penser aux nôtres, et nous attendons avec impatience un même geste pour les malheureux nba-qué qui, par milliers, sont maintenant dans la misère noire. Il ne faudrait cependant pas les oublier. Que diriez-vous si l'on vous demandait une partie de votre fortune pour sauver un ami dans la débâcle, alors que la même somme pourrait servir votre sœur à l'agonie ? Indubitablement, vous iriez d'abord à votre sœur. »

« Les 100.000 piastres données au Japon, plus le riz envoyé, proviennent bien, nous semble-t-il, des sommes versées au Trésor par tous les contribuables qui ont été à la peine et qui ont sué pour garnir les caisses de l'Etat, et tous ont approuvé le geste du gouverneur général. Mais, dès lors qu'à leur tour ils se trouvent dans le même cas que les amis japonais, c'est la moindre des choses qu'ils soient soulagés les

Qui paye la Mosquée de Paris ?

Le gouvernement français trompe l'opinion européenne et mystifie le monde musulman

La presse à tout faire à la solde du Bloc national et des requins coloniaux a annoncé pendant et après la guerre, avec grand fracas, que la France, pour récompenser ses sujets musulmans, allait leur construire une mosquée en plein Paris pour permettre à ceux d'entre eux qui croient de pouvoir pratiquer leur culte dans un pays où, jusqu'à présent, ce culte est impraticable.

Si l'opinion européenne et celle des Musulmans qui ne sont pas sous la domination de la France sont peut-être dupes de ce grossier mensonge, aucun khamés ou fellah de l'Afrique du Nord n'en est dupe ; car, en réalité, ce sont eux qui payent les millions de ce monument inutile par un impôt forcé, une véritable réquisition.

Depuis le commencement de la construction de cet édifice, une souscription est ouverte dans le bled parmi les indigènes de l'Afrique du Nord, je répète, une souscription forcée et voici comment :

Les administrateurs, sur des instructions venues certainement de hauts lieux, ont réuni les caïds et ont dit à chacun d'eux : « Toi, tu as tant d'administrés, tu dois imposer chacun d'eux de 20, 30, 40 ou 50 francs », suivant la richesse supposée de la contrée administrée ; ordre formel de faire rentrer les sommes ainsi fixées. Tous les indigènes doivent cracher, c'est pour la mosquée de Paris. Pour ceux qui ne peuvent pas... je vous fais grâce des sanctions administratives qu'ils encourrent.

Je dis plus haut « monument inutile », car tout le monde sait que les Musulmans pratiquant ne viennent pas en France où si peu que cela ne compte pas ; d'ailleurs, une simple mosquée dans Paris ou en France ne suffit pas en elle-même pour pratiquer les rites musulmans ; si vous ne me croyez pas, consultez les Oulamas, les vrais Oulamas, ceux qui restent dans leurs gourdib et qui dédaignent les honneurs de l'Administration, ce sont ceux-là les vrais savants musulmans, ce sont ceux-là qui sont restés fidèles à leur culte et à leurs traditions ; mais si vous consultez les Ben Ghabrit et ses pareils qui sont vendus à l'Administration et qui se moquent autant de leur religion que de leur première chemise et qui sont traités à leur race, alors je suis fichu.

Voilà pourquoi nous ne cesserons pas de dénoncer devant l'opinion mondiale les pratiques d'une Administration et d'un gouvernement se disant démocratiques (bien que nous ne nous fassions aucune illusion sur le mot « démocratie », devenu depuis longtemps un mot vide de sens). Voilà pourquoi nous disons aux indigènes de toutes les colonies : « Vous n'avez rien à espérer, ni de vos mauvais bergers, vos compatriotes, qui vivent en parasites entre vous et l'Administration ; peu leur importe la mission qu'ils doivent accomplir, une mission d'émancipation et de civilisation de leurs frères de race, en même temps qu'ils aident à vous exploiter et à vous persécuter, ils trahissent la France qu'ils prétendent servir car, malgré tout, le prolétariat indigène se réveille et ne se laissera pas toujours tromper. Inutile de souligner la gravité des conséquences qui résulteront de ce réveil. Vous n'avez rien à espérer non plus d'une Administration dont la plupart des fonctionnaires sont corrompus et à la merci du capitalisme colonial qui exploite les richesses de vos différents pays. »

« Tout ce monde est d'accord pour exploiter votre misère et vous repousser de plus en plus vers les montagnes arides où vous finirez par mourir de faim. C'est le sort des Indiens d'Amérique qui vous attend, c'est-à-dire votre extermination complète. Votre émancipation sera votre œuvre ou ne sera pas. »

ELGHADAQUI.

premiers, devant le désastre qui les accable.

« En supposant que la caisse-réserve pouvait disposer de 100.000 piastres, il semblerait qu'on aurait pu couper la poire en deux : 100.000 francs pour le Japon, par exemple, et le reste pour les sinistrés indo-chinois. »

(La Voix Libre).

Telle est la bienveillance de la mère-patrie, protectrice envers ses enfants.

Au fur et à mesure que je lis cet article, je ne puis m'empêcher de verser d'abondantes larmes en pensant au sort misérable de la population ouvrière japonaise, ainsi qu'à celui de mes malheureux compatriotes Dàn.

Le gouvernement criminel, dont le chef est un sieur Mer...lin, complice de M. Albert Sarraut, empoisonneur, n'a pas encore envisagé des mesures de secours nécessaires ; ou, peut-être, la bande des requins a la naïveté de croire que les malheureux indigènes de l'Indo-Chine ont seulement les droits de payer lourdement les impôts de toutes sortes et de souscrire à l'emprunt forcé, ou encore de boire beaucoup d'alcool, ou de fumer beaucoup d'opium au lieu de manger.

Qu'en pensez-vous, Monsieur Merlin ?

Qu'en dites-vous, Monsieur Sarraut ?

TRAN-XUAN-HO.

Un Procès à la Colonisation Française

Qu'a donc fait encore la clique coloniale au Togo, pour que l'Angleterre et l'Amérique l'aient traitée devant la S. D. N.

La Commission permanente des mandats procède, à Genève, à l'examen des rapports des gouvernements auxquels est confiée l'Administration des territoires des anciennes colonies allemandes.

Un certain Boncompagni, commissaire français, a donc reçu l'ordre de bluffer comme on s'y attend, dans un « important travail » au dire du « Figaro ».

« Dans le domaine de la législation sociale, une loi a été votée... se poursuit contre les formes d'esclavage dédaigné, l'alcool et les stupéfiants. »

Et le brave commissaire de conclure que la colonisation française, au Togo comme ailleurs, s'inspire des principes humanitaires posés par M. Sarraut dans sa « Mise en valeurs ».

Malheureux disciple ! Ignorez-tu donc que l'agent propagateur de ces stupéfiants n'est rien autre que ton seigneur et maître, son Excellence A. Sarraut !

Le « Figaro », lui, renchérit. Oyez ses plaintes amères :

« Les journaux américains, surtout ceux appartenant à une dénomination religieuse quelconque, ont, qui cherche par tous les moyens possibles une certaine campagne au sujet du Togo, qui est sous mandat français. »

L'Administration française y est prise à partie, et certains vont jusqu'à dire que les nantis, en grand nombre, sont tenus illégalement en état d'esclavage, emprisonnés, déportés par les autorités, qui cherchent par tous les moyens possibles à les empêcher de quitter le pays. L'Anti-Slavery and Aborigine Protection Society of Great Britain a dû se résoudre à faire appel à la « League of Nations ».

Il serait temps que semblables allégations prennent fin. Sous le couvert de ces allégations sentimentales, poursuit son cours une propagande occulte, qui cherche par tous les moyens possibles et plausibles à entretenir une agitation en faveur d'un soi-disant désir des nantis du Togo, d'être sous la protection de l'Angleterre, parce que leur conviction est que cette puissance est plus apte à les diriger, ajoutant que si une opportunité leur avait été offerte d'exprimer leurs désirs, c'eût été vers la Grande-Bretagne qu'ils se seraient tournés.

AUX INDIGÈNES ALGÉRIENS ET NORD-AFRICAINS

RESIDENT EN FRANCE

Alger. — Vous qui habitez maintenant de l'autre côté de l'eau, vous avez échappé à l'infamie corrélatrice de l'indigénat, mais vos frères de misère, restés ici, le subissent toujours. Faites des démarches auprès de vos amis de France, groupez-vous, devenez une force et aidez au soulagement de la misère et à l'émancipation de vos coreligionnaires.

« Travail d'union », villa Francisco-Perret, avenue Frais-Vallon, Alger, est à votre disposition pour cela.

LA TRIQUE POUR LES SOLDATS INDIGÈNES

« Au nom d'un groupe important de soldats indigènes, un camarade a écrit au Togo pour leur apporter leurs doléances — trop communes, hélas ! — Il faut pourtant, une fois de plus, faire entendre la plainte de nos malheureux camarades trois fois violents, comme prolétaires, comme soldats et comme sujets coloniaux. »

Il semble, en effet, qu'avec l'introduction en France des troupes indigènes, l'indigénat a disparu. L'esprit anti-indigène tend à se développer. Dans les cadres blancs des troupes coloniales, il est déjà porté à la hauteur d'une institution, et se donne toute licence aux colons.

Voici quelques anecdotes qui donneront une idée de la manière dont sont traités les recrues indigènes de l'Indo-Chine (province d'Alger) :

Un jeune soldat n'a pas encore appris à bien faire sa cravate. Un sous-officier l'a aperçu et a dit :

« T'es toi, Mohammed ! C'est comme ça que je t'ai appris à faire ta cravate ? Amène-toi ici. Gîte. »

Le sous-officier arrache la cravate de l'indigène et la jette.

Un autre n'a pas retenu la nomenclature des pièces du canon.

« Attends, tu vas comprendre à Gine, coup de pied au c... et pour finir : »

« Ce soir, tu coucheras sur la dure. Alout... (cochon). »

Mohammed réclame une permission à laquelle il n'a pas droit.

On l'appelle au bureau :

« Tu as fait deux demandes de permission. Tu n'as pas droit. On va t'apprendre le règlement... Et le chef assure lui-même la distribution... »

Tous les mêmes, ces sales indigènes, ces « bicots ». Et ton rigot.

Un sous-officier s'est fait engueuler pour une faute de manœuvre dans la section. Le soir, il fait appeler le coupable dans la chambre.

« Te voilà. Tu as mal manœuvré. Tu es la honte de ma section. A genoux. A genoux. »

Indigène en colère, des gars, il a dit : « Et dans cette posture humiliante, il est si complétement rose... jusqu'à ce que son bourreau ait passé sa colère. »

Civilisation... — P. V. C. (De l' « Humanité »).

LES DEUX LOGIQUES

Un Algérien, Khemili, furieux d'avoir été éconduit par le Togo, a écrit au Togo pour leur faire part de sa colère et en même temps, l'annonce du crime provoque dans le quartier une émotion compréhensible. La foule, indignée, court aux Arabes, aux Algériens, aux Sidis, et en même temps, un Ben Mohamed qui n'a rien fait.

Et voici la légende qui commence : depuis de longs mois, l'arrondissement tout entier est terrorisé par les « Arabes ». Ils ont tué « Repaire », un quartier général ; ils mangent les chiens, les chats, les rats. C'est tout juste s'ils ne se nourrissent pas de chair humaine. Qu'un indigène vienne, un jour, à faire quelque chose de bien, ils le tuent, ils le mangent, ils le mangent jusqu'à ce que son bourreau ait passé sa colère.

Cela revient à dire qu'il faut se veiger sur tous les crimes d'Arabes. L'Algérie est devenue un pays où l'on tue tout ce qui est indigène. Les Arabes ne sont pas irréprochables, mais ce ne sont pas tous des criminels. On me dit : « Que viennent-ils faire chez nous ? »

Mais il est probable qu'ils ne seraient pas venus si on ne les avait pas appelés. La France n'a-t-elle pas dit, dans le traité de 1914, pour la partie du droit, et les entrepreneurs d'aujourd'hui ne sont-ils pas très heureux de trouver les Algériens qu'ils paient mal pour remplacer la main-d'œuvre française qu'ils se refusent à payer ?

Une dernière question, qu'est-ce que nous sommes allés faire en Algérie en 1830 ? Condamner Khemili, rien de plus juste. Mais pas de Saint Barthélemy ! — O. Chénouvière.

Tribune de l'Indochine

I. — INONDATION, COLONISATION !

Les honnêtes gens de la métropole et du monde peuvent se faire une idée des méfaits (ou, comme l'on dit quelquefois, des bienfaits) de la colonisation française, en lisant la requête suivante adressée à M. le Gouverneur de la Cochinchine, par un groupe de paysans, de « nba-qué », de mouljiks annamites.

Les ravages des éléments égalent-ils les exactions de MM. les colons ? Non seulement ces messieurs ne font rien pour secourir les sinistrés de l'inondation, mais encore ils exploitent la misère de leurs « protégés », et par dessus le marché, ils font les généreux devant les Japonais, avec l'argent des contribuables annamites ! (cf. l'article de notre camarade Tran van Ho : le système D.)

O philanthropes sublimes ! O colons généreux ! Allez-vous encore lécher les pieds des Japonais comme vous l'avez fait pendant la guerre pour mendier leur aide ? Nous savons qu'ils sont puissants, qu'ils sont terribles, qu'ils sont les formidables sentinelles de l'Extrême-Orient, que possédant la première armée du monde, ils peuvent très bien nous souffler l'Indochine, en un quart d'heure ; nous comprenons donc que vous prodiguez des sourires aux diplomates japonais. Mais, dieux ! votre platitude de vos courbettes ! vos lachements ! ça nous donne la nausée !

« Longxuyen, le 16 septembre 1923. »

« Monsieur le Gouverneur, »

« Vous êtes bien au courant du désastre causé par l'inondation exceptionnellement forte cette année, aux provinces agricoles de Chaudoc, Longxuyen, Rachgia, Sadec, Vinhlong et Cantho. L'immense répercussion de ce désastre sur la situation économique et politique du pays ne vous échappe pas : la famine, la misère, les vols, la piraterie accompagnent toujours les calamités de ce genre. M. Eutrope que vous avez envoyé sur le lieu du sinistre a dû vous signaler les scènes pénibles du campement sur le chemin public, des pauvres laborieux en haillons avec leurs femmes et leurs gosses, souffreteux, chétifs, regardant impuissants l'eau envahissante, qui dévore les cultures, leurs maisons et qui détruit ainsi leurs labours, leurs économies. Nous laissons M. Eutrope vous faire le tableau de la détresse de l'immense région dévastée par la crue de 1923. »

« Nous croyons seulement devoir vous signaler un fait : »

« La presse indigène, tant en langue française qu'en langue annamite, nous parle des bons sentiments bienveillants dont vous êtes animé envers nous. Nous y croyons. »

« Mais, ô ironie ! Non, hostilité sourde ! On n'en sait rien ! Toujours est-il que dans cette détresse des travailleurs de la terre, du malheur qui frappe la moitié de la Cochinchine, le recouvrement des impôts sous l'impulsion de l'autorité provinciale, se fait avec une apreté écorçante par des notables, collecteurs plats devant le maître et arrogants, cruels, grossiers en présence du « nba-qué » timide et sans défense. Recouvrement d'autant plus odieux, qu'il s'agit précisément d'impôt de ces rizières, spécialement mortes asphyxiées, sous l'apaisement des eaux de la crue. »

« Nous, paysans, nous ne comprenons plus rien à ces sentiments bienveillants dont nous parle la presse, devant l'horrible chasse des contribuables donnée par les collecteurs. »

« Et nous sommes à nous demander si ces sentiments bienveillants existent réellement ou si les grands chefs, doués de ces beaux sentiments, n'ont pas été démentis, trahis, rendus odieux par les agissements des sous-ordres hostiles ou inconscients. »

« Dans certaine partie de cette région inondée, à Longxuyen, les notables n'ont pas réclamé aux pauvres sinistrés l'impôt foncier dû depuis cinq ans, impôt restant impayé parce que tous les ans la récolte était détruite ! Les détenteurs du sol n'ont pas trouvé de ressources pour satisfaire leurs obligations fiscales en temps utile. »

« Et dans la province voisine Rachgia, les maires ne cherchent-ils pas, par tous les moyens de coercition à leur disposition, à faire suer les piastres d'impôt aux pauvres sinistrés ? »

« Même jeu dans d'autres localités, parait-il. »

« Nous vous serons donc infiniment reconnaissants, Monsieur le Gouverneur, de vouloir bien faire examiner notre cas, ordonner le sursis du recouvrement des impôts et accorder la remise de l'impôt dû pour les terres dont la culture a été détruite par l'inondation. Ce geste bienveillant ira au cœur des pauvres qui ont confiance entière en votre bonté. »

II. — JESUITISME COLONIAL

Les contribuables sinistrés : Do-van-Cuu et consorts, au village de Vinh-chanh, Longxuyen.

« L'Action Française » a reçu d'un de ses amis la lettre que voici :

« Au mois de juillet dernier, allant à Digne, je me trouvais à la gare de Saint-Auban (Basses-Alpes), d'où part l'embranchement sur Digne. Il y a là une grande usine de produits chimiques appartenant à la Société Alais-Camargue, et qui emploie

— Mais, mon enfant, dites-moi d'abord le nom de la jeune fille.

— Jeanne comment ?

— Jeanne Laborde.

— Son métier ?

— Couturière.

— Connaissez-vous ses parents ?

— Oui, mon père. De braves gens ! Le papa est facteur et la maman est concierge.

— Dites-moi alors une chose, mon enfant : où habitent-ils ?

— Rue Alsace, numéro 106.

Immédiatement, on entendit glisser dans l'ombre, un crayon sur du papier. C'était le père « Co-gia », qui notait l'adresse dans son calepin.

— Et depuis quand avez-vous connu Mlle Laborde ?

— Depuis trois mois, mon père.

— Comment avez-vous fait sa connaissance ?

— Un après-midi, au bord de la Garonne. Il faisait beau ; j'avais congé, je voulais me payer une partie de canotage et prendre un bon bain ensuite. Au moment où je fis signe au baigneur d'approcher, je vis, près de moi, une jeune toulousaine qui ébaucha le même geste. Intriguée par cette coïncidence, elle s'arrêta net puis se reprit. Elle voulait, elle, rejoindre ses parents au Parc, sur l'autre rive. Je lui offris une place dans mon canot, le seul qui restait. Elle rougissait comme une tomate, balbutiait des remerciements

des étrangers et des colons, dont des Annamites.

« A la salle d'attente, je vis, assis à côté du curé de Saint-Auban, un capucin, de belle prestance, le type classique du capucin, et mon étonnement fut grand de voir que ce religieux ne correspondait point par paroles mais par écrit avec le curé. Je le présentai à l'étranger, et comme il s'éloignait un moment, voulant en avoir le cœur net, j'interrogeai le curé. Il me répondit : « A vrai dire, ce n'est pas un capucin, mais un homme d'une bonne famille toulonnaise, très pieux et zélé qui a pris un habit de religieux pour faire le bien. Il n'est pas étranger, mais sourd, d'où sa conversation par écrit. Il a été longtemps en Annam. Il connaît la langue de ce pays et c'est pourquoi le gouvernement (Intérieur ? Colonies ?) l'envoie à Saint-Auban. »

« En effet, les Annamites qui y travaillent, reçoivent de Paris, en leur langue, un journal révolutionnaire, communiste, qui les pousse à la révolte. Il paraît que ce journal a de l'action sur eux. Pour la contre-balancer, le gouvernement — et c'est bien dans sa manière — ne supprime pas purement et simplement le mauvais journal ; non, il l'envoie, à ses frais, un religieux faire de la contre-propagande et fonder un journal adverse ! Voilà à quoi aboutit — par sa propre absurdité — un gouvernement qui se prétend strictement laïque et neutre ! »

Mais pour M. Maurras, « le procédé à l'avantage d'être pittoresque ». A nos lecteurs de juger. Nous leur demanderons, quant à nous, la permission de leur raconter une anecdote, dont le héros fut également un pseudo-capucin, frère, peut-être, de celui des Alpes (cf. « Contes et Récits du Paria »).

T.

L'Organisation Syndicale dans les Colonies

Le Paria éprouve une joie sans pareille et une légitime fierté de publier sans retard l'extrait suivant de la séance tenue le 27 juin 1923 par la troisième session du Conseil Central de l'Internationale Syndicale Rouge :

La lutte syndicale aux colonies

L'impérialisme contemporain est basé sur l'exploitation de plusieurs millions de travailleurs des pays coloniaux et semi-coloniaux. Aussi, la dislocation de l'impérialisme ne sera-t-elle complète et définitive que lorsque nous aurons réussi à arracher ces fondements de l'édifice impérialiste. A ce point de vue, l'organisation des syndicats dans les pays coloniaux acquiert une importance particulière grave. Les parliaments de l'I.S.R. n'ont presque rien fait en ce sens, ni en Egypte, ni en Tunisie, ni dans tous les pays qui sont sous la botte de l'impérialisme français. La liaison qui existe entre les divers groupes ouvriers des colonies françaises et les syndicats français n'est que l'effet du hasard. Nul travail systématique n'est poursuivi. Or, il est de toute évidence qu'avant d'avoir conquis les masses des colonies, nous serons impuissants à saper l'organisme impérialiste. Ce qu'il faut, c'est entreprendre un grand travail de propagande pour créer dans les pays coloniaux des organisations syndicales et développer les syndicats existant sous une forme embryonnaire. Il est nécessaire également que nous surmontions la méfiance des travailleurs des colonies à l'égard des représentants des races dominatrices, en leur montrant la fraternité effective de classe entre les ouvriers de toutes nations et de toutes races. La liaison organique des syndicats coloniaux avec ceux de la métropole ne peut être que le résultat d'un travail très long dans les colonies.

Ne pas oublier les travailleurs des colonies, aider leurs organisations, lutter constamment contre les gouvernements des métropoles qui oppriment les colonies, voilà l'un des devoirs les plus impérieux de tous les syndicats révolutionnaires, surtout dans les pays dont la bourgeoisie asservit et exploite les pays coloniaux et semi-coloniaux.

ÉCHOS

Le tribunal correctionnel de la Seine a condamné, le 18 octobre dernier, à une peine de prison avec sursis (bien entendu) le pugiliste géant de bar qui, pour plaire à sa clientèle américaine, avait expulsé de son établissement, en le frappant, Kojo Tovalon Houenou.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons aux propagandistes « La Méthode de langue écrite internationale », par G. Espé de Metz, nouvellement parue. (Imprimerie E. Arrault et Cie, à Tours.)

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Le Gérant : Léopold MESNARD.

Imprimerie Française (Maison J. Dangon)

123, rue Montmartre, Paris (2^e)

Georges DANGON, imprimeur.

Contes et Récits du « Paria »

L'HABIT DU MISSIONNAIRE

C'était à Toulouse, pendant la plus stupide des guerres. Etudiant, nous avons vu des milliers et des milliers d'Annamites, déportés là. Nous avons pleuré leur sort. Ils étaient presque tous, des condamnés aux travaux forcés. Sur leur dos, on plaquait deux mots, en grosses lettres : « Engagé volontaire », puis on les enfermait dans une fortresse monstrueuse où nuit et jour, sous la trépidation des gardes-chiourme ils devaient mélanger les acides et tourner les obus, pendant que l'armée des embusqués, au dehors, faisait la bombe.

Pour surveiller clandestinement les forçats, le gouvernement colonial se mit en frais ; il dépêcha quatre bataillons d'indicateurs qui volaient autour de nos compatriotes ou s'insinuaient dans leur vie privée. Et savez-vous ce qu'on redoutait ? Non pas la désertion ni la mutinerie, — mais cette manie qu'ils avaient, les coquins d'Annamites, de tresser les petites toulousaines ; car cela, aux yeux de messieurs les colons, offusquant leur prestige ou toutant leuralousie. Et comme pour réprimer ce délit spécial, il fallait des mouchards spéciaux, on embaucha un jésuite.

On plus précisément, un missionnaire. Barbe noire, cheveux noirs, robe noire, Dieu ! quel ténébreux uniforme. Pas même le petit rond, blanc et luisant, au sommet du crâne. Avec cela, l'individu parlait notre langue presque sans accent, faisait le sourd quelquefois, tout un personnage de Balzac, et mettait, comme cela sied à un serviteur de Dieu, de la douceur dans l'attitude et de l'action dans les manières.

Malheureusement, il avait vécu quinze ans au Tonkin. Quinze ans de colonies ! Pensez donc ! C'est plus de temps qu'il ne faut, pour révéler la bête dans l'homme et pour faire craquer le vernis de la civilisation. Alors, voilà ce qui arriva : tout jésuite qu'on est, on ne peut jouer son rôle jusqu'au bout ; un beau jour, la tare coloniale éclate !

Oh ! quel oeil perçera jamais cette puissance mystérieuse, implacable comme la Fatalité : la tare coloniale ! Elle est la souillure originelle de tous les conquérants ; elle est leur chaînon innommable. Combien apparaît-elle encore plus redoutable, lorsqu'elle frappe un homme qui s'est consacré à la religion et au sacerdoce !

Celui que le gouvernement colonial investit du pouvoir d'espion, circule alors dans la poudre et dans l'arsenal de Toulouse, deux endroits où les travailleurs annamites s'amusent.

A la vue du personnage, les jeunes gens clignaient de l'œil ou pinçaient les lèvres, qui voulaient dire : « Ce calotin ! Les femmes le traitent d'embusqué, sans le haïr pour cela, et le fait est qu'il paraissait jeune, bien portant et bon vivant, malgré son accoutrement ecclésiastique. Nos compatriotes eux, l'appelaient « Co-gia », ce qui signifie « le faux missionnaire » ; en réalité, c'était un missionnaire faux.

Certes « Co-gia » opérait des conversions, ramassait des quêtes, faisait la réclame pour J.-C. ; mais sa véritable besogne était plus temporelle que spirituelle ; elle consistait à tirer les vers du nez aux ouailles suspectes. Malheur, malheur aux pauvres d'esprit s'ils consentaient à cet homme, leurs frères antichrétiens.

« Mon enfant, qu'avez-vous fait dimanche ? » — « Mon père, je suis allé au cinéma. » — « Vous avez le droit de vous distraire, mon enfant, si vous êtes sage et si vous vous appliquez à servir très docilement la France catholique. Elle est votre mère-patri